

AMAP du CAURON

Contrat d'engagement Producteur/Consomm'acteur Plateau de fromages de chèvre



Saison 2015

Première distribution : 18-mars-15

Dernière distribution : 30-sept.-15

Nombre de distributions : 15

Contrat passé entre :

Le Producteur :

Vincent HERMIER

Bergerie du Défens Chemin du Clos-83136 Garéoult

Le Consomm'acteur :

Nom.....Tel.....

Email.....

Objet du contrat :

Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour l'approvisionnement bimensuel en plateaux de fromages de chèvres, brousses ou faisselles, pendant une saison de 15 distributions.

Le producteur s'engage à élever dans le respect de la Charte des AMAP : qualité sanitaire des produits, respect de la biodiversité et de l'environnement. La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est faite en accord entre les deux parties associées au sein de l' AMAP.

Distributions :

Les distributions ont lieu l'hiver à Rougiers de 18h30 à 19h et l'été à Nans les Pins de 18h30 à 19h30.

Le consomm'acteur s'engage à venir chercher son plateau toutes les deux semaines.

Le plateau étant acheté d'avance , il ne sera pas remboursé en cas de non retrait.

Prix et conditions de règlement :

Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les risques liés aux intempéries ou autres fléaux d'élevage et accepte de régler l'ensemble des plateaux par chèques à l'ordre du Producteur, datés du jour de l'engagement.

désignation	prix unitaire	quantité	montant/distri	montant/saison
Lactiques : plateau 1	4,50 €		0,00 €	0,00 €
Lactiques : plateau 2	10,35 €		0,00 €	0,00 €
Lactiques : plateau 3	14,85 €		0,00 €	0,00 €
Lactiques : plateau 4	22,95 €		0,00 €	0,00 €
Brousses	6,00 €		0,00 €	0,00 €
Faisselles	3,50 €		0,00 €	0,00 €
Brousse en vrac 500g	8,50 €		0	0
totaux			0,00 €	0,00 €

conditions de règlement : en..... chèques de€

Engagement des parties :

Je soussigné, Vincent Hermier, déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte des AMAP et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le consomm'acteur.

Je soussigné.....
déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, m'engage à respecter la Charte des AMAP, et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur.

Date et signature

Date et signature

AMAP du CAURON

BERGERIE DU DEFENS

Vincent HERMIER, éleveur producteur à Garéoult



La Bergerie du Défens est située dans la Forêt communale de Garéoult (côté Est de la Sainte Baume), sur un site "sylvopastoral". En effet la commune a décidé de louer 200 hectares de collines à un chevrier de façon à prévenir les incendies. Notre présence en colline a donc aussi un objectif DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies).

La chèvre joue un rôle de maintien de la végétation broussailleuse. Elle est la seule à savoir profiter de cette végétation à faible valeur énergétique et la chèvre du Rove est la plus douée à ce jeu dans nos collines méditerranéennes. En effet si elle est "une petite laitière", elle produit un lait plus riche que les autres races. Son berceau est le Rove, petit village près de Marseille, où ont été produites les premières et fameuses "brosses du Rove", vendues autrefois dans les rues, à la criée.

Nous produisons donc, du fromage "lactique" au lait cru, des faisselles et de la brousse (recette traditionnelle) avec du lait issu d'une alimentation exclusivement pastorale.

Un petit aperçu des espèces que mangent nos chèvres (cela dépend des saisons): Chênes, néprun, garance, salsepareille, jasmin sauvage, cade (surtout les fruits), romarin (en fleur), genêt, ronces, pin, aubépine...

Cette année nous vous proposons quatre types de commandes :

- les fromages lactiques,
- les faisselles,
- les brosses,
- les tomes.

Les fromages lactiques :

- plateau 1 :	1 loubain + 1 palet.....	4,50 €
- plateau 2 :	1 amaron + 1 loubain + 2 palets.....	10,35 €
- plateau 3 :	1 amarron + 2 loubain + 3 palets	14,85 €
- plateau 4 :	2 amarron + 2 loubains + 6 palets	22,95 €

Selon les goûts et les disponibilités vous pourrez avoir des affinages différents (frais, mi-frais, crémeux, demi-secs), et modifier votre plateau selon les équivalences suivantes :

- 1 amarron = 1 loubain + 1 palet,
- 2 loubains = 3 palets

Les brosses :

- pot de 7 cornets :.....	6,00 €
---------------------------	--------

Les faisselles :

- bloc de 4	3,50 €
-------------------	--------

La brousse en vrac :

- Pot de 500g	8,50 €
---------------------	--------

Les tomes :

Merci de ramener les cornets et les pots de faisselles vides à chaque distribution.

Engagement des parties :

Je soussigné, Vincent Hermier, déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte des AMAP et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

Je soussigné.....
déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, m'engage à respecter la Charte des AMAP, et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur.

Date et signature

Date et signature